

# Notre ancêtre commune : l'École de Rochefort (1)

Claude Rouquet (Bx 65)



Sur la chaire, dans la salle des Actes.

L'École de Médecine navale, c'est d'abord l'hôpital de la Marine, puisque c'est de l'existence du second que procède la naissance de la première. Et pourquoi le site de Rochefort ?

En 1665, au sommet de sa gloire, Louis XIV était craint sur le continent, il voulait l'être en mer, et avait besoin pour cela de disposer d'une Marine susceptible de faire pièce aux flottes de la Grande-Bretagne et des Provinces-Unies. Un arsenal s'imposait entre Dunkerque et Bayonne. Brest était tentant, mais **Charles Colbert du (2) Terron**, cousin de Jean-Baptiste Colbert, sut convaincre celui-ci de l'intérêt de Rochefort après avoir écarté pour diverses raisons l'estuaire de la Seudre, et les sites de Brouage, de Soubise et de Tonnay-Charente. Rochefort avait pour lui d'être à distance de la mer et donc hors de portée des canons anglais, au bord d'un fleuve navigable loin en amont dans l'arrière-pays, protégé d'une attaque terrestre par les marais, à égale distance de Nantes et de Bordeaux. Monsieur de Cheusses, châtelain de Rochefort, protestant, ne souhaitait pas céder ses terres au Roi, mais comme celles-ci avaient été autrefois aliénées à la Couronne, elles étaient rachetables à perpétuité par le monarque. Elles le furent donc ; M. de Cheusses reçut une partie des 50 000 écus que son aïeul avait versé au Vert Galant, et, contraint à l'exil lors de la révocation de l'Édit de Nantes (1685), il ne reçut jamais le solde. Colbert du Terron, à l'époque intendant de la Marine du Ponant, prit possession de la terre de Rochefort au nom du Roi le **25 mai 1666**.

Le foncier de cette terre se résumait aux ruines d'un château du XI<sup>e</sup> siècle qui allaient être rasées, et à quelques masures. Était déjà en construction la corderie. Suivirent la fonderie, les halles, le magasin aux vivres, la vieille forme, le magasin général. Cinq ans plus tard, la ville comptait plus de 15 000 habitants.

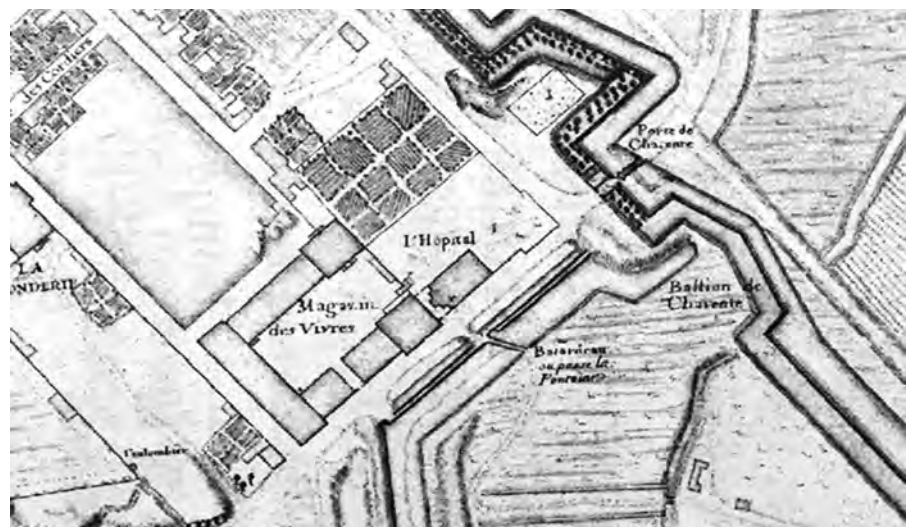
Le choix avait été fait en dépit de l'insalubrité des lieux, pourtant connue de Colbert. Les fièvres paludéennes frappaient durement chaque été une population logée dans de déplorables conditions d'hygiène. Dès la **fin de 1666**, un hôpital de la Marine était établi dans l'**ancienne maladrerie du prieuré St-Éloi à Tonnay-Charente**. Il offrait 40 lits et les soins étaient assurés par des frères capucins.

En 1672, la guerre contre les Provinces-Unies entraîna un afflux de blessés et de malades qui pour nombre d'entre eux furent emportés par l'épidémie de fièvre pestilentielle qui sévissait dans la région. Devant une telle situation, Colbert du Terron, entretemps devenu intendant du port, envisagea d'agrandir l'hôpital. C'est alors que survint l'ordonnance royale de 1673 qui prescrivait la création de deux hôpitaux généraux, un pour le levant, à Toulon, un pour le ponant, à Rochefort.

Il fallut attendre dix ans (**1683**) pour que l'hôpital de Rochefort soit en mesure de recevoir les patients de Tonnay-Charente. L'établissement, plus tard connu sous le nom d'**hôpital Charente**, comportait un Corps de logis flanqué de deux pavillons, le tout situé au nord du magasin aux vivres.

Étaient reçus les matelots, les soldats, les ouvriers du port, et de façon dérogatoire, certains artisans ayant accompli quelque tâche pour le service du Roi. L'accès de la population générale est toujours resté marginal. L'hôpital fut équipé avec les meubles et les ustensiles de l'hôpital de Tonnay-Charente, enrichis de quelques accessoires comme les bassins, les brassières, etc. D'importants travaux entrepris dès 1692 permirent deux ans plus tard de recevoir 400 malades à deux par lit toutefois ! Mais c'était la règle du temps.

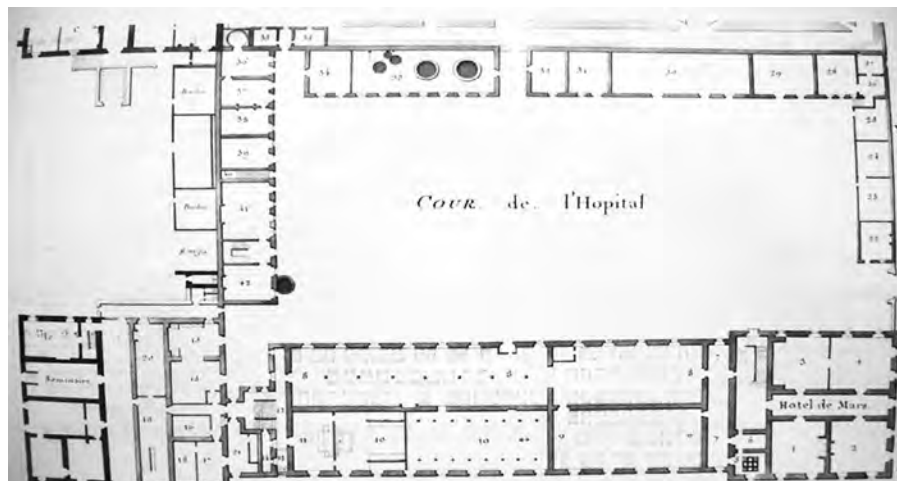
Le bon fonctionnement de l'hôpital reposait sur une organisation complexe assez proche de ce qui existe aujourd'hui : en haut de l'échelle, l'intendant de la Marine assurait la direction générale ; il était assisté d'un secrétaire appelé écrivain et d'un commissaire en charge de la gestion. Les services généraux étaient confiés à un économe, des servants, un cuisinier, une lingère, un portier. L'équipe médicale comme nous le dirions aujourd'hui, comportait le médecin du port, premier médecin de la Marine, assisté d'un second médecin ; le chirurgien-major, assisté d'un aide-major, d'un chirurgien ordinaire et de cinq aides-chirurgiens ; le maître apothicaire, premier apothicaire de la Marine, assisté d'un second apothicaire. Outre leurs fonctions hospitalières, le premier médecin et le chirurgien-major étaient en charge, en collaboration avec le commissaire, de l'examen des candidats aux fonctions de chirurgien de la Marine. Une ordonnance royale de 1642 imposait en



Plan de 1688. Le pavillon le plus au nord, l'hôtel de Mars, n'existait pas encore.

(1) Article paru dans le *Bulletin de l'ASNOM* n°142, juin 2021, pages 38-42.

(2) On lit aussi de.



Plan de l'hôpital Charente en 1749.

effet la présence d'un chirurgien à bord des vaisseaux de *Sa Majesté*. Le premier médecin et le chirurgien-major avaient par ailleurs une tâche de formation de leurs aides. Le service infirmier était assuré par un personnel masculin à gages mais surtout par les **Sœurs de la Charité** (ordre créé par St Vincent de Paul en 1630), dirigées par une Supérieure, son assistante, une économe et une dépensière. La direction spirituelle des Sœurs relevait du supérieur des **Prêtres de la Mission** (ou lazaristes, autre congrégation créée par St Vincent de Paul, en 1625), regroupés hors l'hôpital en séminaire des aumôniers des vaisseaux du Roi. Investies d'une large responsabilité contractuelle (acte du 18 juillet 1684), les Sœurs ne tardèrent pas à régenter l'établissement tout entier.



L'hôpital Charente aujourd'hui (façade Est).

Le 13 avril 1689 fut promulguée l'**ordonnance considérée comme le premier Code de la Marine militaire**. Elle organisait dans son livre XX le service médical des hôpitaux et jetait les bases de la formation des chirurgiens entretenus (pour rémunérés, employés) par la Marine. Elle contenait le germe des futures Écoles d'anatomie et de chirurgie (à l'origine, les deux termes ont été employés). À cette époque, la population rochefortaise payait un lourd tribut à l'insalu-

brité des rues et des logements, et à la proximité des marais. En poste depuis 1688, **Michel Bégon**, quatrième intendant de la ville, dut faire face, entre autres, à la terrible épidémie de fièvre pourprée de 1693-1694 qui fit quelques 3 000 morts. C'est pendant cette épidémie qu'**Antoine Gallot** devint premier médecin du port (on lit aussi de l'arsenal, ou encore de la Marine). Avec l'appui de Michel Bégon, aussi administrateur de la province d'Aunis, Antoine Gallot avait animé à La Rochelle une École ouverte aux chirurgiens des navires de commerce. Également passionné de botanique, il importait des colonies des plantes destinées aux jardins du Roi, et créa avec Michel Bégon le premier jardin botanique de Rochefort. Bien avant la création de l'École en cette ville, il est probable que des apprentis chirurgiens bénéficièrent des talents pédagogiques d'Antoine Gallot.

Michel Bégon se rendait donc fréquemment à La Rochelle. Il y rencontra et fréquenta **Jean Cochon-Dupuy**, médecin réputé, qu'il attira à Rochefort. Jean Cochon-Dupuy y fut nommé **second médecin en 1704**. Âgé de 30 ans cette année-là, Jean Cochon-Dupuy exerçait déjà de prestigieuses fonctions : docteur-régent de la faculté de Toulouse, conseiller du Roi, médecin ordinaire du Roi dans la province d'Aunis, médecin-chef de l'hôpital militaire de La Rochelle. Dès 1712, à la mort d'Antoine Gallot, Jean Cochon-Dupuy, unanimement apprécié pour son savoir et son dévouement, fut promu **premier médecin**.

Il existait à l'époque par tout le royaume deux sortes de praticiens : les docteurs en médecine, diplômés d'une faculté, lettrés certes, mais imbus de leur supériorité sur les chirurgiens, d'origine souvent modeste, qui avaient appris leur métier dans la boutique d'un maître chirurgien, alliant à la barberie de

menues opérations. De fait, l'ignorance, et partant l'incompétence, des chirurgiens embarqués étaient notoires. Jean Cochon-Dupuy fut le premier, et c'est son plus grand mérite, à prendre conscience de la nécessité de former sérieusement les chirurgiens et à convaincre sa hiérarchie de s'en donner les moyens. Il s'y employa activement à partir de 1715 (3), et sept ans plus tard, le **5 février 1722**, était inaugurée dans l'enceinte de l'hôpital (4) la **première École d'anatomie et de chirurgie**, qui fonctionnait en fait depuis deux ans. Sur son modèle allaient suivre celle de Toulon en 1725 et celle de Brest en 1731. En 1731 également fut ouvert l'hôpital civil de Rochefort.

Le recrutement des élèves se faisait parmi les membres de la corporation des barbiers. Les sujets devaient être âgés d'au moins 14 ans, savoir couper les cheveux, raser la barbe, si possible réaliser la saignée, savoir lire et écrire, avoir des mains en bon état. Rappelons que le mot chirurgie provient du mot grec *kheirurgia*, qui signifie opération manuelle. Conscient du faible niveau des élèves, Jean Cochon-Dupuy conçut un **cours d'anatomie en cinq parties** (ostéologie, myologie, splanchnologie, angiologie, viscères, ce dernier traité étant en fait un cours d'anatomo-physiologie) et un **cours de chirurgie élémentaire en dix leçons**, l'ensemble dans un langage accessible aux élèves. Encadrés par des démonstrateurs (professeurs) d'anatomie et de chirurgie, les quatre premiers élèves furent rapidement huit, 40 vers 1740. L'idée centrale de Jean Cochon-Dupuy était d'associer étroitement les enseignements théorique et pratique, ce dernier étant la finalité de la formation des chirurgiens. Les élèves passaient en salle pour se familiariser avec la réalité de leur métier, ils recopiaient les ordonnances des médecins, ils se rendaient régulièrement à l'apothicaire. Jean Cochon-Dupuy, médecin traitant, enseignant, entretenait en outre des relations suivies avec l'Académie des Sciences et les médecins célèbres de son temps. Son activité et son dynamisme étaient un puissant stimulant pour les élèves comme pour le Corps enseignant. Lors de sa visite de l'École en 1727, le comte de Maurepas, ministre de la Marine, fut enthousiasmé par l'application et le zèle des élèves, par les belles pièces d'anatomie et les préparations angiologiques à la manière de Ruysch, au point de déclarer qu'il prenait l'école sous sa protection. Celle-ci devenait une véritable pépinière de chirurgiens instruits et qualifiés. En 1735 fut adjoint à son père, **Gaspard Cochon-Dupuy**, médecin diplômé de la faculté de Paris, qui prit en charge ce qui lui apparaissait comme essentiel dans l'enseignement, ce que nous

(3) Lettre à Pontchartrain, secrétaire d'État à la Marine.

(4) En fait, l'amphithéâtre construit dans la cour de l'hôpital.





Gaspard Cochon-Dupuy (1710-1788).

appellerions aujourd'hui **les travaux pratiques**, en salle, en amphî (où étaient pratiquées les dissections et les autopsies), à l'apothicairerie.

**Le 22 février 1737 entra en vigueur le premier règlement de l'École**, 17 articles précisant l'organisation des études, l'emploi du temps, les mesures disciplinaires. Jean Cochon-Dupuy demanda et obtint que d'importantes mesures vissent compléter ce règlement, mesures officialisées par l'**arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1740 : double chef-d'œuvre** à la suite de l'examen ordinaire pour les candidats à l'entretien (de entretenus, voir plus haut), impossibilité de quitter le service sans congé, peines de prison pour les mutins, les dissipés, les auteurs de fautes graves. Le double-chef d'œuvre consistait en un chef-d'œuvre d'anatomie (une dissection), suivi le jour suivant d'un chef-d'œuvre de chirurgie (une opération) sur le même cadavre, la dissection et l'opération étant tirés au sort. En cette même année 1740, Jean-Cochon-Dupuy obtint que les élèves disposassent d'un logement particulier. Ils étaient jusque-là logés... avec les malades !

**En 1741 est créé le jardin botanique**, grande étape dans l'enseignement dispensé aux apothicaires.

Au cours de cette période (1722-1741), l'École s'est structurée.

Vont survenir alors deux guerres très dures pour le pays, **la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763)**, sans oublier une succession de graves épidémies maritimes responsables de milliers de morts et de malades. Surmenés, souvent à bout de force, les élèves chirurgiens furent nombreux à tomber malades et certains à mourir. L'École interrompit ses activités d'enseignement toute l'année 1746. Lorsqu'enfin le **traité d'Aix-la-Chapelle** mit fin à huit ans de guerre (**28 octobre 1748**), l'École comptait 48 élèves dont un prévôt (responsable de la conduite, soldé), 17 seconds chirurgiens (entretenus), 3 aides-chirurgiens (entretenus),

17 élèves à la ration (nourris, logés, non soldés), 10 élèves surnuméraires (ni ration, ni solde).

Après huit années de paix, en 1756 commença la guerre de Sept Ans, d'une certaine façon Première Guerre mondiale. Peu auparavant, l'Anglais avait ouvert les hostilités au Nouveau Monde, et saisi dans les ports, en temps de paix, 300 navires français, ce qui rendait le conflit inévitable. La maladie, à un moindre degré les combats, décimèrent à nouveau les équipages et le Service de Santé. Cette guerre fut pour la Marine une effroyable épreuve. C'est pendant la guerre de Sept ans que se généralisa à Rochefort la fiche individuelle au pied du lit du malade, une trouvaille de Dulaurens, second médecin.

Grande émotion **le 2 novembre 1757 lors du décès de Jean Cochon-Dupuy**, universellement estimé. Son fils Gaspard lui succéda comme directeur de l'École et premier médecin.

Le duc de Choiseul, ministre de la Guerre, et de la Marine à partir de 1761, œuvra efficacement pour reconstituer une force navale, et inventa en **1763**, année de la fin de la guerre et du traité de Paris, une direction centrale en nommant inspecteur et directeur de la médecine dans les hôpitaux maritimes **Pierre Poissonnier**. Les fonctions de ce dernier lui permettaient de couvrir tous les domaines d'activité des médecins, chirurgiens, apothicaires, botanistes. Son frère lui fut adjoint en 1768, et tous deux uniformisèrent les règlements des Écoles.

**Le règlement de 1768** comportait dans ses neuf titres tout ce qui touche à la vie d'un établissement de formation : modalités de fonctionnement, locaux, attributions, devoirs, concours, règles d'embarquement, uniformes. Pierre Poissonnier mit un terme à l'usage consistant à coucher deux malades dans un même lit. Le lit individuel devint pour un temps un caractère distinctif des hôpitaux de la Marine par rapport à ceux de l'Armée de Terre. Certains auteurs attribuent cette innovation à Dulaurens, le médecin à l'origine de la fiche individuelle.

**En mai 1766 fut établie à Rochefort une chiourme** de 5 à 600 forçats. Le **bagne** était né. Il allait fonctionner jusqu'en 1852 et offrir à l'École un champ d'expérience et d'observation, et une riche fourniture pour l'amphithéâtre. Pour l'observation, retenons la phrénologie dont le musée présente un reflet ; pour l'expérimentation, des études assez inoffensives, telles l'utilisation de l'eau de mer distillée comme eau de boisson, l'emploi de la gélatine comme succédané de la viande dans les pot-au-feu, les essais d'écorces fébrifuges comme alternatives au quinquina, encore appelé écorce du Pérou, de plus en plus rare et cher. On peut penser que l'écorce de saule, expérimentée avec succès par l'Anglais Edward Stone en 1763, a été éprouvée à

Rochefort ; pour l'amphithéâtre, le bagne fournit d'abondants sujets de dissection et d'autopsie, ce qui ne contribua pas peu à l'excellence des chirurgiens de Rochefort et aux progrès de l'anatomopathologie.

Après la promulgation du règlement de 1768, une période de dix ans de paix commençait, au cours de laquelle une attention particulière fut apportée aux problèmes d'hygiène au sens large. Partout, propreté des logements, drainage des marais, assainissement, approvisionnement en eau potable, alimentation, hygiène corporelle, couchages, aération. À l'hôpital, isolement des contagieux et des convalescents, utilisation des eaux ferrugineuses de Soubise (source de La Rouillasse), instruction des sages-femmes. À l'École, le règlement de 1768 donnait toute satisfaction et le concours annuel permettait de pourvoir aux postes vacants. En 1772, **Pierre Cochon-Duvivier**, cousin des Cochon-Dupuy, déjà démonstrateur, fut nommé en outre aide-major. Il sera chirurgien-major en 1780, **directeur de l'École en 1788** (à la mort de son cousin), et restera jusqu'à sa mort, en 1813, la maître de la chirurgie du port.



Pierre Cochon-Duvivier (1731-1813).

**En 1778, à nouveau la guerre contre la Grande-Bretagne**, comme conséquence de l'alliance entre la France et les jeunes États-Unis d'Amérique qui avaient unilatéralement proclamé leur indépendance deux années auparavant. Cette guerre ne prendra fin qu'en **1783 (traité de Versailles)**. Elle sera marquée par de nombreux combats en Amérique du Nord, aux Antilles et jusqu'aux côtes de l'Inde, et surtout, à nouveau, par de graves épidémies. En trois années, de 1780 à 1782, elles furent la cause de 5 000 morts ! Une hécatombe qui assura la promotion des règlements de 1780 et 1786 sur la propreté des vaisseaux et des hôpitaux, et imposa l'idée d'un nouvel hôpital. La vétusté de l'hôpital Charente, aussi bien que sa conception, ne permettait pas de mettre en application les idées nouvelles.

Au cours de cette période (1740-1783), l'École a accumulé les expériences, elle a

même été exposée aux plus dures. Son action s'est inscrite dans un ensemble rendu cohérent par une suite pertinente de règlements.

À la consternation générale, Gaspard Cochon-Dupuy s'éteignit peu avant la bénédiction de ce **nouvel hôpital**, cérémonie qui eut lieu le **6 juin 1788**.

Inspiré par l'hôpital maritime de Plymouth, cet hôpital, qui prendra plus tard le nom d'**Amédée Lefèvre** (5), avait coûté la somme pharaonique de plus de 1,2 million de livres, pour un budget prévisionnel d'un demi-million, ce qui avait valu de sévères critiques royales à son architecte, **Pierre Toufaire**. Hôpital de la Butte, hôpital Toufaire, ont été des noms d'usage, jamais officialisés. Avec ses 1 000 places (certains auteurs disent 1 200), le nouvel hôpital remplira sa mission jusqu'en 1983. C'est dans un des pavillons d'entrée, le pavillon ouest, qu'est installée l'école de chirurgie, là où nous l'avons tous connue, au moins de réputation, sous le nom d'École Annexe. En fait, les cours proprement dits étaient dispensés dans des bâtiments situés derrière le pavillon, lequel abritait la direction de l'hôpital, la bibliothèque et le musée.

C'est l'ouverture de l'hôpital de la Butte qui marque cette période (1783-1789), ainsi que la mort de Gaspard Cochon-Dupuy qui vécut avec son père les années exaltantes des débuts de l'École.

À la Révolution, l'École a 67 ans d'existence. Elle a admis au moins 700 élèves, essentiellement d'origine locale ou régionale, dont neuf sur dix sont restés à l'École moins de 5 ans. La plupart ne sont donc pas devenus chirurgiens entretenus, mais tous ont acquis des lumières qui ne s'éteindront pas. Ceux qui ont fait carrière, et ceux qui viendront après eux, partiront à la découverte du monde et repousseront toujours plus loin les frontières de la connaissance.

L'Histoire se poursuit, l'École connaît de nombreuses évolutions marquées par les régimes politiques. Ainsi, les convulsions révolutionnaires eurent-elles un heureux effet pour la bibliothèque : en 1793, tragique année des débuts de la Terreur, les ouvrages provenant de la confiscation des biens du clergé et de ceux des émigrés, dont quatre incunables, vinrent enrichir le fonds anciennement constitué par les contributions des élèves et l'héritage d'une partie de la collection du second médecin Cuvillier, décédé en 1780. En 1794, la bibliothèque occupait un appartement du rez-de-chaussée. En 1798, un règlement l'institua officiellement.

La période révolutionnaire apporta d'autres nouveautés : les brevets des chirurgiens leur



Un amphi en 2009.

furent retirés et cette qualification supprimée, supprimés également les concours ; l'avancement était dorénavant soumis à l'arbitraire du pouvoir. Par ailleurs, plus positif, un décret de janvier 1793 attribua le titre de médecin aux praticiens des deux filières. L'enseignement dans les Écoles fut réservé sur concours aux anciens de ces Écoles ; les médecins formés dans les facultés étaient écartés. En 1793 toujours, est distingué un jeune homme d'avenir qui est envoyé à Paris où il se perfectionnera entre autres auprès de Bichat et de Dupuytren : Jean-Baptiste Clénot.

**En 1794 est créé un conseil de salubrité navale, futur Conseil de Santé**, installé à l'École pour promouvoir une politique d'hygiène générale à l'École, à l'hôpital, mais aussi à Rochefort et dans les terres alentour ; l'assèchement des marais était toujours d'actualité. En 1798, les Écoles de chirurgie deviennent Écoles de médecine navale, les démonstrateurs professeurs et les apothicaires pharmaciens.

Sous le Consulat, en 1803, il est décidé que ceux des élèves des Écoles qui souhaitent soutenir une thèse de doctorat pourront le faire dans une faculté sans examen préalable. L'enseignement dispensé dans les Écoles est de fait assimilé à celui dispensé dans les facultés.

Sous l'Empire, en 1808, un grand enseignant de chirurgie, déjà cité, succède à son

père Joachim, Jean-Baptiste Clénot. Un autre grand de l'École, Pierre Cochon-Duvivier, disparaît en 1813.

Un certain nombre de fidèles de la Révolution et de l'Empire furent victimes d'une épuration au moment de la Restauration, mais le régime apporta par ailleurs quelques améliorations : obligation d'être bachelier pour prétendre à l'entretien, disponibilité de six mois avec solde aux trois-quarts aux personnels entretenus pour préparer et soutenir une thèse de médecine.

Le rôle de relais pour les plantes exotiques importées au bénéfice du Jardin des Plantes de Paris donnait un avantage notable à l'École rochefortaise de botanique. Dans ce domaine, les grandes explorations du XIX<sup>e</sup> siècle fournirent à plusieurs élèves l'opportunité de carrières d'exception. Parmi eux, citons **Charles Gaudichaud** (6) et **Jean-René Quoy** (7) qui entreprirent ensemble leur premier voyage sur *L'Uranie* (1817), et **René-Primevère Lesson** (9) (premier embarquement sur *La Coquille* en 1822). Beaucoup d'autres médecins, chirurgiens, pharmaciens, moins connus mais tous méritants, ont couru les mers et ont ramené de leurs voyages des échantillons botaniques, des pièces zoologiques et géologiques, avec souvent de remarquables dessins, descriptions et commentaires. Nombre de ces pièces, méthodiquement classées, figurent aujourd'hui en bonne place dans le cabinet d'histoire natu-

(5) Vainqueur de la colique sèche (saturnisme).

(6) Botaniste, ancien élève de l'École de médecine navale d'Anvers et non de celle de Rochefort. Choisi par Jean-René Quoy pour le voyage sur *L'Uranie*.

(7) Anatomiste, chirurgien.

(8) Navigant de concert avec *La Physicienne*.

(9) Chirurgien, puis botaniste, puis pharmacien !

relle du musée. Cet enthousiasme pour la découverte des secrets de notre monde s'inscrivait dans le grand courant scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle, très prégnant dans les écoles.

Sous la monarchie de juillet, en 1839, la bibliothèque s'installait dans ses locaux actuels. Aujourd'hui riche de **25 000 volumes**, elle comptait à l'époque quatre incunables dont les œuvres d'Averroès (Cordoue, XII<sup>e</sup> siècle), traduites de l'arabe en latin par Parvicius et publiées en 1496. Postérieurement à 1500, citons quelques ouvrages précieux : *Le Traité de Médecine* de Jacob Sylvius (Jacques Dubois), publié en 1549 ; *Le Canon de la Médecine d'Avicenne* (Ispahan, XI<sup>e</sup> siècle), traduit du persan en latin par Gérard de Crémone et publié en 1556 ; *Le Traité de Grande Chirurgie de Vésale*, publié en 1569 ; *Les œuvres complètes d'Ambroise Paré*, publiées en 1585 ; *Les œuvres chirurgicales d'Acquapendente*, publiées en 1643 ; *L'Atlas d'Anatomie* de Govard Bidloo, publié en 1685 ; *Les Vaisseaux Lymphatiques* de Mascagni, publié en 1787 ; et tant d'autres !

Sous le Second Empire, le chirurgien de Marine devint médecin de la Marine, et le Service de Santé naval, Service de Santé de la Marine. Le Corps des infirmiers de la Marine remplaça à l'hôpital les Sœurs de la Charité. Du puits le plus profond de France (850 m) jaillit une eau minérale qui enrichit l'offre de soins de Rochefort.

Sous la III<sup>e</sup> République, il fut décidé que le doctorat en médecine serait requis pour exercer la médecine sous quelque forme que ce soit (1885). C'était la fin des officiers de santé, et la raison pour laquelle est décidée, par la **loi du 11 avril 1890, l'ouverture d'une École du Service de Santé de la Marine** près d'une Faculté de l'État. L'article 2 de la loi commence par les mots « *Cette école a pour annexes...* ». Les Écoles de médecine navale étaient devenues d'un trait de plume Écoles Annexes, et par voie de conséquence, l'École du Service de Santé de la Marine, École principale. **Le choix de Bordeaux est fait par décret (22 juillet 1890)**, l'École est ouverte le 1<sup>er</sup> novembre, l'inauguration a lieu le 25 du

même mois. La suite nous est mieux connue. Nous savons tous que les Écoles Annexes ont fermé leurs portes en 1963 (64 pour les pharmaciens), et l'hôpital maritime de Rochefort les siennes vingt ans plus tard.

En un peu moins de deux siècles et demi, l'École de Rochefort a formé en tout ou en partie **6 572 chirurgiens navigants** qui dans la fureur des combats et l'horreur des épidémies ont marqué notre histoire. Par leurs voyages et leurs découvertes, ils ont rendu le monde plus vaste. Par leur courage et leur esprit d'aventure, ils nous ont montré un chemin. Leur souvenir vit en nous et dans les murs qu'ils ont connus dans leurs jeunes années. Confié au musée de la Marine en 1986, le bâtiment qui a abrité l'École depuis 1788 existe encore. Outre l'ombre de nos très Grands Anciens, il renferme la bibliothèque et le musée, musée de médecine et d'anatomie et cabinet d'histoire naturelle, dont l'intérêt du public fait déjà le succès. Succès auquel nous entendons collaborer, et notre présence à Rochefort cette année est aussi une opération de promotion !